

# Tarifs

## Cotisations annuelles 2022



Membre avec certificat nominatif	Cotisation annuelle	* Cotisation fonds d'investissement	Carte SwissGolf	Acompte Restaurant
Membre actif A dès l'année du 32e anniversaire Année de naissance: 1990 et avant	CHF 2'250.-	CHF 250.-	CHF 80.-	CHF 250.-
Membre actif A80 ** dès 80 ans Année de naissance : 1942 ou avant	CHF 1'000.-	CHF 250.-	CHF 80.-	CHF 250.-
Membre actif B de 28 à 31 ans Année de naissance: 1991 à 1994	CHF 1'800.-	CHF 250.-	CHF 80.-	CHF 250.-
Membre actif C de 24 à 27 ans Année de naissance: 1995 à 1998	CHF 1'200.-	CHF 250.-	CHF 80.-	—
Membre actif D de 22 à 23 ans Année de naissance: 1999 à 2000	CHF 1'020.-	CHF 250.-	CHF 80.-	—
Membre passif dès l'année du 28e anniversaire Année de naissance: 1994 et avant	CHF 400.-	CHF 250.-	—	—

Droits de jeu temporaire Adulte	Cotisation annuelle	* Cotisation fonds d'investissement	Carte SwissGolf	Acompte restaurant
de 22 à 23 ans (D) Année de naissance: 1999-2000	CHF 1'020.-	—	CHF 80.-	—
de 24 à 27 ans (C) Année de naissance: 1995-1998	CHF 1'200.-	—	CHF 80.-	—
de 28 à 31 ans (B) Année de naissance: 1991-1994	CHF 1'800.-	—	CHF 80.-	CHF 250.-
de 32 à 35 ans (A1) Année de naissance: 1987-1990	CHF 2'500.-	—	CHF 80.-	CHF 250.-
de 36 à 39 ans (A2) Année de naissance: 1983-1986	CHF 3'000.-	—	CHF 80.-	CHF 250.-
40 ans et + 1 <sup>e</sup> année (A) Année de naissance: 1982 et avant	CHF 3'100.-	—	CHF 80.-	CHF 250.-
40 ans et + 2 <sup>e</sup> année (A+1)	CHF 3'300.-	—	CHF 80.-	CHF 250.-
40 ans et + 3 <sup>e</sup> année (A+2)	CHF 3'500.-	—	CHF 80.-	CHF 250.-
40 ans et + dès 4 <sup>e</sup> année (A+3)	CHF 3'700.-	—	CHF 80.-	CHF 250.-

Droits de jeu temporaire Juniors	Cotisation annuelle	*** Forfait de formation	Carte SwissGolf	Acompte restaurant
Junior A (<= 21) Année de naissance: 2001 à 2003	CHF 920.-	CHF 100.-	CHF 80.-	—
Junior B (<=18) Année de naissance: 2004 à 2007	CHF 700.-	CHF 100.-	—	—
Junior C (<=14) Année de naissance: 2008 et après	CHF 480.-	CHF 100.-	—	—
Tiger Club (max 1 année) Année de naissance: 2015 et après	CHF 199.-	—	—	—

\* Tous les propriétaires de certificats sont tenus de participer au fonds d'investissement, sans limite d'âge.

\*\* Voir conditions particulières pour la sous-catégorie de membres actifs A80

\*\*\* En option, correspond à l'intégration dans les groupes d'entraînement Juniors

En option:

Casier de vestiaire	CHF 100.-	Abo chariot électrique	CHF 375.-
Place chariot électrique	CHF 180.-	Chariot élec. 1x	CHF 20.-
Place chariot manuel	CHF 130.-	Abo voiturette:	CHF 900.-
Abo Caddie-Master:	CHF 120.- à 250.-	Voiturette 1x:	CHF 50.-

Montant de solidarité PPG:

Le GCC Wallenried ne demande pas de cotisation supplémentaire à ses membres pour l'offre PPG, mais compte sur la solidarité et le bon-vouloir de ses membres. Pouvoir jouer sur 9 autres parcours de qualité, en plus de homeclub, sans payer de greenfee, est une plus-value exceptionnelle. Afin de couvrir les frais de la PPG, le GCCW encourage tous les membres et les membres temporaires à verser chaque année une cotisation PPG solidaire et volontaire de min. CHF 100 en faveur du Club (à payer au secrétariat ou par bulletin de versement.)